

---

# Sages - Femmes

## Document de travail



**Chapitre 1 - Evolution des effectifs et de la masse salariale** **201**

**Indicateur 1 - Répartition des effectifs** **203**

- 1.1. En ETPR par qualité, catégorie statutaire et par sexe (sur emploi P + R) 203
- 1.2. En ETPR par filière, catégorie statutaire et par sexe (sur emploi P + R) 203
- 1.3. En pourcentage par filière, catégorie statutaire et par sexe 204
- 1.4. Age moyen par filière, catégorie statutaire et par sexe 204

**Indicateur 2 - Masse salariale** **205**

- 2.1. Taux d'évolution de la masse salariale lié aux évolutions de la valeur du point d'indice 205
- 2.2. Taux d'évolution de la masse salariale lié aux mesures catégorielles au sens large 205
- 2.3. Taux d'évolution lié au GVT (CRPP) 205
- 2.4. Taux d'évolution de la MS liée à l'évolution des contributions sociales des charges patronales (CP) (comptes - 633 - 6451 -648) 205
- 2.5. Taux d'évolution de la MS liée à l'évolution des contributions sociales des CP (comptes - 633 - 6451 -648) hors taxes sur salaires 205

**Indicateur 3 - Taux d'évolution des dépenses d'intérim** **206**

- 3.1. Nombre de journées rapportées en ETP effectuées par des personnels intérimaires 206

**Chapitre 2 - Gestion du temps et disponibilité des ressources humaines** **207**

**Indicateur 4 - Heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées au 31/12)** **209**

- 4.2. Nombre moyen d'heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) par agent ayant effectué des heures supplémentaires 210
- 4.3. Nombre moyen d'heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) par agent rapporté à l'effectif physique total 210
- 4.4. Nombre d'heures supplémentaires rémunérées sur l'année par catégorie professionnelle et statutaire sur emploi permanent 211
- 4.5. Montant des heures supplémentaires rémunérées sur l'année par catégorie professionnelle et statutaire sur emploi permanent 211

**Indicateur 5 - Jours de comptes épargne temps (CET) stockés au 31 décembre** **212**

- 5.1. Nombre moyen de jours de CET stockés au 31/12 par agent ayant ouvert un CET au 31/12 : par sexe 212
- 5.2. Nombre moyen de jours de CET stockés par agent au 31/12 (rapporté à l'effectif physique total au 31/12) 213
- 5.3. et 5.4. Montant et taux de la provision du compte épargne temps 213
- 5-5 Montant des jours de CET monétisés en 2015 213

<b>Indicateur 6 - Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical</b>	<b>214</b>
6.a. Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical des absences strictement inférieures à 6 jours	214
6.b. Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical des absences supérieures ou égales à 6 jours	215
6.1. Durée moyenne des absences	216
6.1.1. Durée moyenne des absences par motif (médical / non médical)	216
6.1.2. Durée moyenne des absences par motif (médical / non médical) du personnel soignant	217
6.2. Nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total)	218
6.2.1. Nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total) pour motif médical	218
6.2.2. Nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total) pour motif non médical	219
6.2.3. Nombre moyen de jours d'absence du personnel soignant rapporté à l'effectif total au 31/12	220
6.3. Taux d'absentéisme par motif d'absence et par tranche d'âge	221
6.3.1 Taux d'absentéisme pour motif médical	221
6.3.2 Taux d'absentéisme pour motif non médical	222
6.3.3 Taux d'absentéisme pour motif médical du personnel soignant	222
6.3.4 Taux d'absentéisme pour motif non médical du personnel soignant	222
<b>Indicateur 7 - Taux de turn over du personnel sur emploi permanent</b>	<b>223</b>
7.1. Taux de turn over par catégorie socioprofessionnelle et statutaire sur emploi permanent	223
7.2. Nombre de départs en retraite au cours de l'année n sur emploi permanent	223
<b>Indicateur 8 - Taux de mobilité interne par catégorie professionnelle, catégorie statutaire et par sexe</b>	<b>224</b>
8.1. Changements de sites intra groupe hospitalier	224
8.2. Changements de sites inter groupe hospitalier	224
8.3. Changements de métiers	224
<b>Indicateur 9 - Pourcentage d'agents effectuant des horaires dérogatoires (en 12h00)</b>	<b>225</b>
<b>Chapitre 3 - Gestion des compétences</b>	<b>227</b>
<b>Indicateur 10 - Nombre de promotions professionnelles (nouvelles prises en charge)</b>	<b>229</b>
10.1. Nombre de promotions professionnelles par sexe	229
10.2. Pourcentage de la masse salariale consacrée aux études promotionnelles au-delà de la contribution obligatoire FMEP de 0,6%	229
10.3. Nombre de réussites aux diplômes des agents en promotion professionnelle	229
10.4. Nombre de refus de promotions professionnelles	229
<b>Indicateur 11 - Développement professionnel</b>	<b>229</b>
11.1. Pourcentage de personnel ayant rempli leur obligation de développement professionnel continu (DPC)	229
11.2. Nombre de jours moyen de formation imputables par ETP au 31/12 (hors PP)	229
11.3. Indiquer le pourcentage de ressources internes consacrées au développement professionnel continu pour les professionnels de santé	229
11.3.1. Dépenses de formation	229

11.3.2. Coûts par typologie de formation (en euros)	229
11.3.3. Nombre d'agents formés au total en 2015, par catégorie professionnelle et statutaire	229
<b>Indicateur 12 - Repérage de trois métiers sensibles ou en tension</b>	<b>230</b>
<b>Indicateur 14 - Analyse de l'adéquation des moyens humains avec l'activité</b>	<b>230</b>
<b>Chapitre 4 - Les relations professionnelles et dialogue social</b>	<b>231</b>
I - Les relations professionnelles	233
II - Le dialogue social	234
<b>Indicateur 15 - Nombre de réunions de concertation en dehors des réunions réglementaires et institutionnelles</b>	<b>234</b>
<b>Indicateur 16 - Nombre d'heures syndicales octroyées par rapport au crédit global de temps syndical</b>	<b>234</b>
<b>Indicateur 17 - Nombre d'heures de grève au cours de l'année</b>	<b>234</b>
<b>Indicateur 18 - Droits et moyens syndicaux</b>	<b>235</b>
18.1. Nombre d'agents bénéficiant du crédit global de temps syndical	235
18.2. Nombre d'agents bénéficiant d'une décharge d'activité de service et selon quelle quotité de temps de travail	235
18.3. Nombre d'agents bénéficiant d'une mise à disposition syndicale au niveau national et selon quelle quotité de temps de travail	235
18.4. Nombre d'autorisations spéciales d'absence refusées pour nécessités de services	235
18.5. Nombre total d'heures syndicales calculées au titre du crédit global de temps syndical	235
Indicateur complémentaire 1. Nombre de journées de grèves (mots d'ordre au niveau national, central et local) sur l'année	236
Indicateur complémentaire 1.1. Nombre de grévistes	236
Indicateur complémentaire 1.2. Nombre d'agents assignés	236
Indicateur complémentaire 2. Dépenses de formations syndicales	236
Indicateur complémentaire 3. Nombre de réunions institutionnelles	236
<b>Chapitre 5 - Santé et sécurité au travail</b>	<b>237</b>
<b>Indicateur 19 - Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n</b>	<b>239</b>
19.1. Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail au cours de l'année n	239
19.2. Nombre de jours de congés de maladie suite à un accident de travail	240
19.3. Indication des 3 causes d'accidents de travail les plus fréquentes (ayant donné lieu ou non à un arrêt de travail)	240
19.3.1 Répartition par sexe	241
19.4. Indication des 3 causes d'arrêts de travail les plus fréquentes (résultant d'accidents du travail)	242
19.5. Indication des 5 métiers les plus touchés par les accidents de travail	243
19.6. Indication des 3 tranches horaires (plages de 2h) pendant lesquelles les accidents de travail surviennent le plus souvent	244
19.7. Indication du moment de l'accident (début, milieu, ou fin de service)	244

19.8. Indication des 3 types d'horaires pendant lesquels les accidents de travail surviennent le plus souvent	245
<b>Indicateur 20 - Nombre de jours d'arrêt pour maladies professionnelles et maladies reconnues imputables au service</b>	<b>246</b>
20.1. Présentation de l'indicateur par sexe	246
20.2. Nombre de maladies professionnelles et de maladies imputables au service reconnues au cours de l'année de référence	247
20.2.1. Nombre de maladies professionnelles et de maladies imputables au service reconnues au cours de l'année de référence par sexe	247
<b>Indicateur 21 - Thématique de la Responsabilité sociale de l'établissement</b>	<b>248</b>
21.1 Taux de travailleurs handicapés au sein de l'établissement	248
21.1.1. Nombre de travailleurs handicapés par catégorie et par sexe	248
21.1.2. Travailleurs titulaires d'une décision rendue par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées	248
21.1.3. Fonctionnaires bénéficiant d'une allocation temporaire d'invalidité à la suite d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle	248
21.1.4. Fonctionnaires bénéficiant d'une pension d'invalidité à la suite d'une incapacité d'au moins 2/3	248
21.1.5. Titulaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente d'invalidité attribuée par le régime général de la sécurité sociale à la suite d'un AT ou d'une maladie prof.	249
21.1.6. Fonctionnaires reclassés ou assimilés (décret 89-876 du 8 juin 1989)	249
21.1.7. Fonctionnaires recrutés par la voie des emplois réservés en vertu du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre	249
21.2. Nombre de personnes qui ont changé d'affectation pour raison de santé, par sexe	249
21.3. Citer les 5 principales causes de reclassement	250
21.4. Nombre de contrats aidés présents dans l'établissement sur tout ou partie de l'année	250
21.5. Nombre de contrats d'apprentissage signés	250
21.6. Nombre de stagiaires accueillis (toutes filières) au cours de l'année de référence	250
21.7. Contribution financière en matière sociale (aide au logement, crèche, amélioration des conditions de travail, etc.)	250
21.8. Nombre de places offertes en crèches	251
21.9. Nombre de demandes insatisfaites en crèche	251
21.10. Existence d'un service de restauration pour le personnel - le cas échéant, politique tarifaire mise en place (prix moyen du repas)	251
21.11. Politique de l'établissement en matière de transports	251
<b>Indicateur 22 - Existence du document unique (DU)</b>	<b>251</b>
<b>Indicateur 23 - Thématique de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes</b>	<b>252</b>
23.1. Rémunération moyenne (primes et indemnités comprises) rapportée à l'ETPR moyen par catégorie statutaire et professionnelle	252
23.2. Taux d'agents à temps partiel par sexe rapporté à l'ensemble des agents à temps partiel	252
23.2.1. Répartition de l'effectif par pourcentage de temps partiel au 31/12	253
23.2.2. Répartition de l'effectif par type de temps partiel au 31/12	253
23.3. Part des primes et indemnités (hors charges patronales) dans la rémunération globale rapportée à l'ETPR moyen	253

<b>PARTIE 2 - Gestion des ressources humaines au sein des pôles d'activité</b>	<b>255</b>
--------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>1 - Conditions générales d'emploi</b>	<b>259</b>
<b>a) Effectifs</b>	<b>259</b>
Indicateur 1.1 - Effectifs en ETPR des titulaires et non-titulaires et autres statuts par catégorie statutaire et socioprofessionnelle	259
Indicateur 1.2 - Effectifs en unité physique moyen des titulaires et non-titulaires et autres statuts par catégorie statutaire et socioprofessionnelle	260
Indicateur 2 - Âge moyen et médian par catégorie statutaire	260
<b>b) Durée et organisation du travail</b>	<b>261</b>
Indicateur 3 - Répartition des effectifs selon la durée du travail	261
Indicateur 4 - Répartition des effectifs selon l'organisation de travail	261
<b>c) Comptes épargne-temps</b>	<b>262</b>
Indicateur 5.1 - Nombre d'agents ayant ouvert un CET	262
Indicateur 5.2 - Nombre de jours stockés	262
Indicateur 5.3 - Nombre de jours utilisés	262
<b>d) Embauches et départs</b>	<b>263</b>
Indicateur 6 - Nombre d'agents recrutés selon le statut par type de recrutement (Entrées directes)	263
Indicateur 6 bis - Part d'embauche de travailleurs handicapés	263
Indicateur 7 - Nombre d'agents partis par catégorie statutaire	264
Indicateur 8 - Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement année x ; âge moyen de départ à la retraite	264
<b>e) Positionnement</b>	<b>265</b>
Indicateur 9 - Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants	265
Indicateur 10 - Flux annuels de nominations aux emplois supérieurs et dirigeants (loi du 12 mars 2012)	265
Indicateur 11 - Répartition des candidats aux concours et examens professionnels (inscrits/présents/admissibles/admis)	265
<b>f) Promotions</b>	<b>266</b>
Indicateur 12 - Répartition des agents promus/promouvables par grade et durée moyenne entre deux promotions	266
Indicateur 13 - Répartition des agents bénéficiant d'une promotion interne par corps ou cadre d'emploi	266
Indicateur 14 - Taux de mobilité géographique, catégorielle, statutaire et structurelle (inter-employeurs au sein du même versant)	267
Indicateur 15 - Part des femmes dans la composition des jurys de concours et examens professionnels; part de présidentes de jurys de concours et examens prof.	267
<b>2 - Rémunération</b>	<b>267</b>
<b>3 - Formation</b>	<b>267</b>
Indicateur 18 - Nombre moyen de jours de formation statutaire (dont suite à promotion) et professionnelle	267
Indicateur 19 - Nombre d'agents bénéficiant de congés de formation professionnelle (CFP) et promotionnelle (PP)	267
<b>4 - Conditions de travail</b>	<b>268</b>
Indicateur 20 - Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n; nombre de maladies professionnelles; nombre d'allocations temporaires pour invalidité (ATI)	268

<b>5 - Congés</b>	<b>268</b>
Indicateur 21 - Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité par catégorie hiérarchique ; nombre de jours de congés de paternité pris par agent par catégorie hiérarchique par rapport au nombre de jours de congés théoriques	268
Indicateur 22 - Nombre d'agents ayant pris des congés d'une durée égale ou supérieure à six mois : congé parental, adoption et autres congés liés à la famille ; mise en disponibilité par motif (accompagnement personnes en fin de vie ou en situation de dépendance, convenance personnelle)	268
Indicateur 23 - Nombre et types d'actions menées pour accompagner l'agent partant en congé parental	268
<b>6 - Organisation du temps de travail</b>	<b>269</b>
<b>a) Organisation</b>	<b>269</b>
Indicateur 24 - Nombre de chartes du temps	269
<b>b) Temps partiel</b>	<b>269</b>
Indicateur 25 - Nombre d'agents à temps plein bénéficiant d'un travail à temps partiel à leur demande	269
Indicateur 26 - Nombre d'agents à temps partiel bénéficiant d'un travail à temps plein à leur demande	270
<b>c) Services de proximité</b>	<b>270</b>
Indicateur 27 - Dépenses d'action sociale (en euros) pour garde d'enfants (CESU, places en crèche, activités parascolaires, etc.)	270
Indicateur 27 bis - Part de familles monoparentales (sexe de la personne de référence du ménage)	270

<b>PARTIE 4 - Mise en perspective des données sociales au regard du projet social et intégration de la politique sur le territoire</b>	<b>271</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------



# Partie 1

---

Etat et analyse des données sociales de l'établissement  
pour les sages - femmes de N-2 à N



# Chapitre 1

---

## Evolution des effectifs et de la masse salariale



## 1 Répartition des effectifs

### 1.1. En ETPR par qualité, catégorie statutaire et par sexe (sur emploi P + R)

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Titulaire et stagiaire	2014	10,16	565,44	575,60
	2015	12,61	570,17	582,78
	<b>2016</b>	<b>14,27</b>	<b>565,59</b>	<b>579,86</b>
Contractuel CDI	2014		0,41	0,41
	2015		0,49	0,49
	<b>2016</b>		<b>1,43</b>	<b>1,43</b>
Contractuel CDD	2014	4,28	60,30	64,58
	2015	3,95	54,24	58,19
	<b>2016</b>	<b>4,10</b>	<b>65,76</b>	<b>69,86</b>
Total	2014	14,44	626,15	640,59
	2015	16,56	624,90	641,46
	<b>2016</b>	<b>18,37</b>	<b>632,78</b>	<b>651,15</b>

#### Taux d'évolution

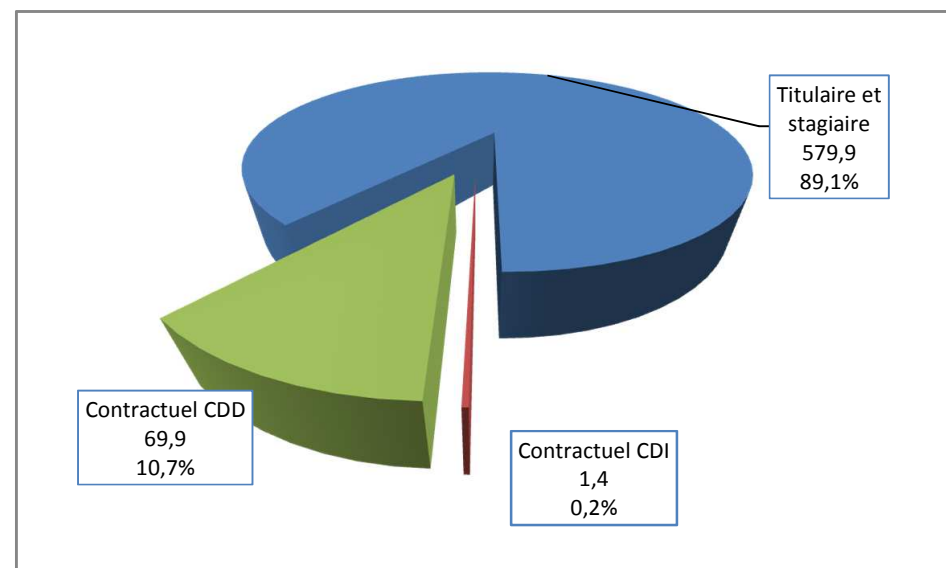
	Catégorie A		
	Homme	Femme	H+F
Evolution année 2014/2015	14,68%	-0,20%	0,14%
Evolution année 2015/2016	10,93%	1,26%	1,51%

### 1.2. En ETPR par filière, catégorie statutaire et par sexe (sur emploi P + R)

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014	14,44	626,15	640,59
	2015	16,56	624,90	641,46
	<b>2016</b>	<b>18,37</b>	<b>632,78</b>	<b>651,15</b>

#### Taux d'évolution

	Catégorie A		
	Homme	Femme	H+F
Evolution année 2014/2015	14,68%	-0,20%	0,14%
Evolution année 2015/2016	10,93%	1,26%	1,51%



### 1.3. En pourcentage par filière, catégorie statutaire et par sexe

		Catégorie A	
		Homme	Femme
Soignant	2014	2,26%	97,74%
	2015	2,58%	97,42%
	<b>2016</b>	<b>2,82%</b>	<b>97,18%</b>

### 1.4. Age moyen par filière, catégorie statutaire et par sexe

		Catégorie A	
		Homme	Femme
Soignant	2014	31,83	36,55
	2015	32,34	36,62
	<b>2016</b>	<b>32,83</b>	<b>36,83</b>

## **2. Masse salariale**

Sur cette thématique, ainsi que pour les points suivants, se référer aux pages 30 à 32.

### **2.1. Taux d'évolution de la masse salariale lié aux évolutions de la valeur du point d'indice**

### **2.2. Taux d'évolution de la masse salariale (MS) lié aux mesures catégorielles au sens large** (régime indemnitaire, indemnisation des jours stockés au titre des CET, coût lié au versement des heures supplémentaires)

### **2.3. Taux d'évolution lié au GVT (glissement vieillesse-technicité) (CRPP)**

### **2.4. Taux d'évolution de la MS liée à l'évolution des contributions sociales des charges patronales (CP) (comptes - 633 - 6451 -648)**

### **2.5 Taux d'évolution de la MS liée à l'évolution des contributions sociales des CP (comptes - 633 - 6451 -648) hors taxes sur salaires**

### **3. Taux d'évolution des dépenses d'intérim**

Les données relatives aux sages - femmes sont incluses dans les données PNM, page 33.

#### **3.1. Nombre de journées rapportées en ETP effectuées par des personnels intérimaires**

Les données relatives aux sages - femmes sont incluses dans les données PNM, page 33.



# Chapitre 2

---

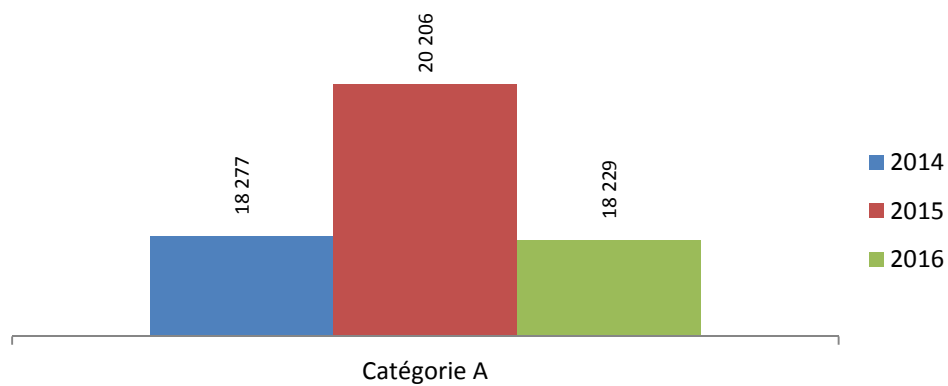
## Gestion du temps et disponibilité des ressources humaines



#### 4 Heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) au 31/12

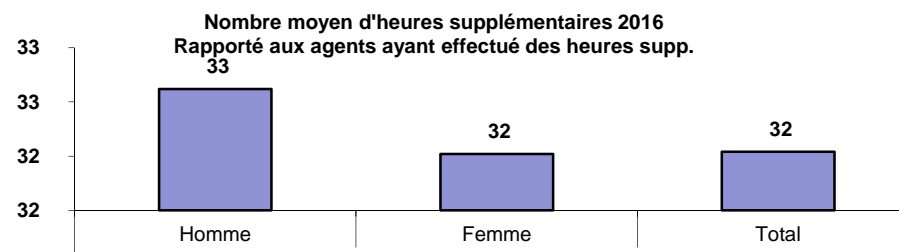
Soignant	Catégorie A	
	2014	18 277
	2015	20 206
	2016	18 229

Evolution année 2014/2015	10,55%
Evolution année 2015/2016	-9,78%



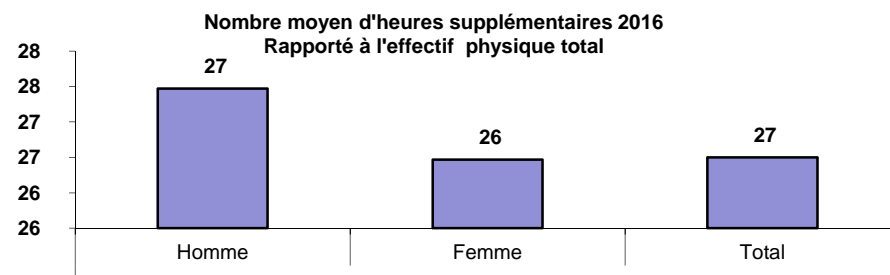
#### 4.2. Nombre moyen d'heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) par agent ayant effectué des heures supplémentaires

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014	36	35	35
	2015	35	40	40
	<b>2016</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>32</b>



#### 4.3. Nombre moyen d'heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) par agent rapporté à l'effectif physique total

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014	21	27	27
	2015	31	30	30
	<b>2016</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>27</b>



**4.4. Nombre d'heures supplémentaires rémunérées\* sur l'année par catégorie professionnelle et statutaire sur emploi permanent**

	<b>Catégorie A</b>
<b>Soignant</b>	<i>non disponible</i>

**4.5. Montant des heures supplémentaires rémunérées\* sur l'année par catégorie professionnelle et statutaire sur emploi permanent**

	<b>Catégorie A</b>
<b>Soignant</b>	256 607

## 5. Jours de comptes épargne temps (CET) stockés au 31 décembre

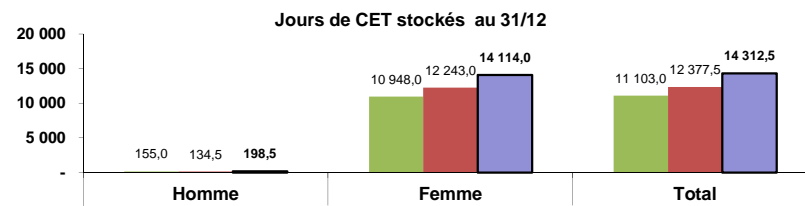
Les chiffres ci-dessous s'entendent, pour 2014 - 2016, hors campagne de stockage sur l'année N+1.

### En nombre de jours

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014	155,00	10 948,00	11 103,00
	2015	134,50	12 243,00	12 377,50
	<b>2016</b>	<b>198,50</b>	<b>14 114,00</b>	<b>14 312,50</b>

### En taux d'évolution

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	Evolution année N-2/année N-1	-13,23%	11,83%	11,48%
	<b>Evolution année N-1/année N</b>	<b>47,58%</b>	<b>15,28%</b>	<b>15,63%</b>



### 5.1. Nombre moyen de jours de CET stockés au 31/12 par agent ayant ouvert un CET au 31/12 : par sexe

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014	19,38	22,30	22,25
	2015	14,94	23,50	23,35
	<b>2016</b>	<b>16,54</b>	<b>26,78</b>	<b>26,55</b>

#### Evolutions

### En taux d'évolution

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	Evolution année N-2/année N-1	-22,87%	5,39%	4,96%
	<b>Evolution année N-1/année N</b>	<b>10,71%</b>	<b>13,96%</b>	<b>13,70%</b>

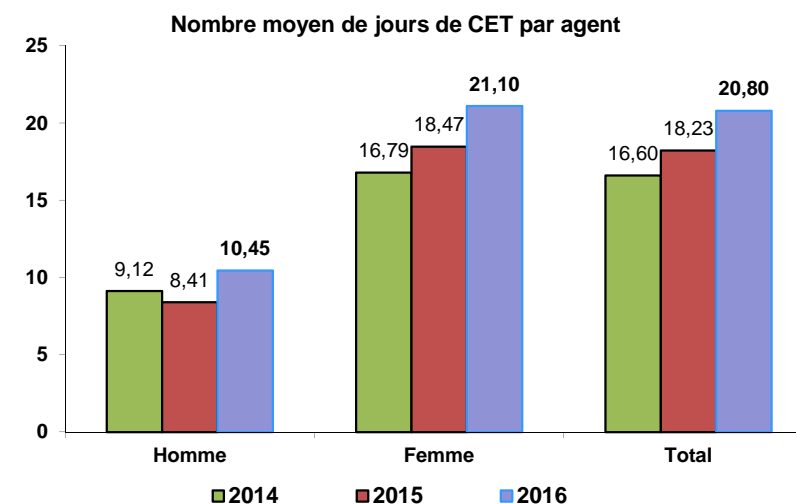
## 5.2. Nombre moyen de jours de CET stockés par agent au 31/12 (rapporté à l'effectif physique total au 31/12)

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014	9,12	16,79	16,60
	2015	8,41	18,47	18,23
	<b>2016</b>	<b>10,45</b>	<b>21,10</b>	<b>20,80</b>

### Evolutions

#### En taux d'évolution

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	Evolution année N-2/année N-1	-7,80%	9,97%	9,84%
	<b>Evolution année N-1/année N</b>	<b>24,26%</b>	<b>14,24%</b>	<b>14,10%</b>



## 5-3 et 5-4 Montant et taux de la provision du CET

La provision pour les CET des sages femmes est incluse dans le montant de la provision des PNM.

## 5-5 Montant des jours de CET monétisés en 2016

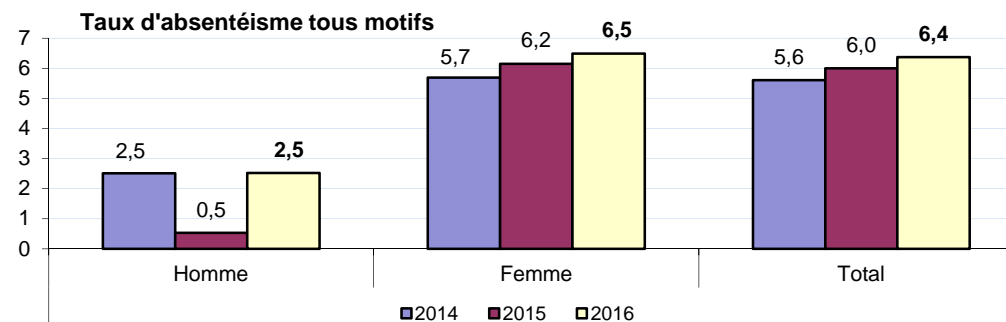
Le montant des jours de CET monétisés en 2016 par les sages - femmes est inclus dans le montant précisé page 44.

## 6 Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical

### Mode de calcul :

Nombre de jours d'absences x quotité (hors congés, RTT, jours fériés, repos hebdomadaires et hors absences pour formation et autres autorisations d'absence)  
/ (ETP moyen sur l'année n x 365), pour 100 jours.

		Catégorie A		Taux Global
		Homme	Femme	
Soignant	2014	2,51	5,69	5,61
	2015	0,53	6,15	6,00
	<b>2016</b>	<b>2,52</b>	<b>6,49</b>	<b>6,37</b>

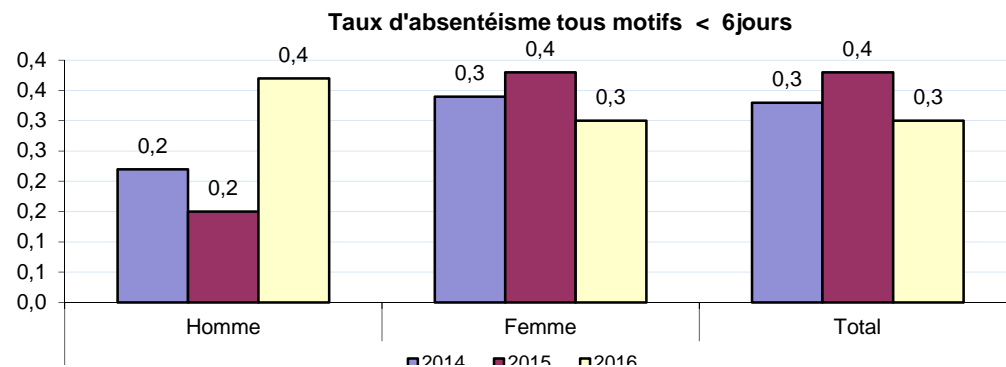


### 6.a. Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical des absences strictement inférieures à 6 jours

#### Mode de calcul :

Nombre de jours d'absences x quotité (hors congés, RTT, jours fériés, repos hebdomadaires, et hors absences pour formation et autres autorisations d'absence)  
/ (ETP moyen sur l'année n x 365), pour 100 jours.

		Catégorie A		Taux Global
		Homme	Femme	
Soignant	2014	0,22	0,34	0,33
	2015	0,15	0,38	0,38
	<b>2016</b>	<b>0,37</b>	<b>0,30</b>	<b>0,30</b>



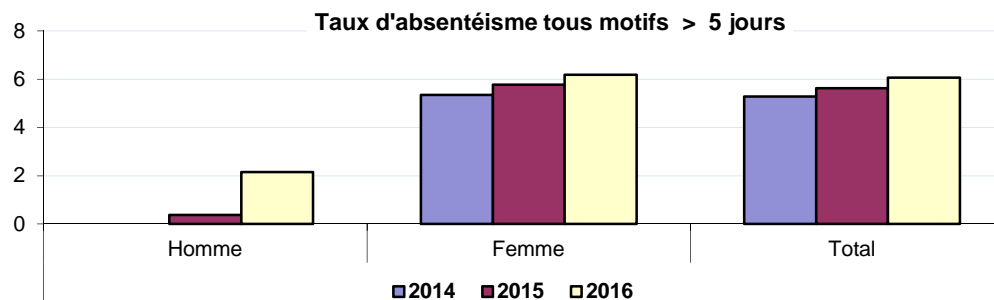


## 6.b. Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical des absences supérieures ou égales à 6 jours

### Mode de calcul :

Nombre de jours d'absences x quotité (hors congés, RTT, jours fériés, repos hebdomadaires, et hors absences pour formation et autres autorisations d'absence)  
/ (ETP moyen sur l'année n x 365), pour 100 jours.

		Catégorie A		Taux Global
		Homme	Femme	
<b>Soignant</b>	2014	2,28	5,35	5,28
	2015	0,38	5,77	5,63
	<b>2016</b>	<b>2,15</b>	<b>6,19</b>	<b>6,07</b>



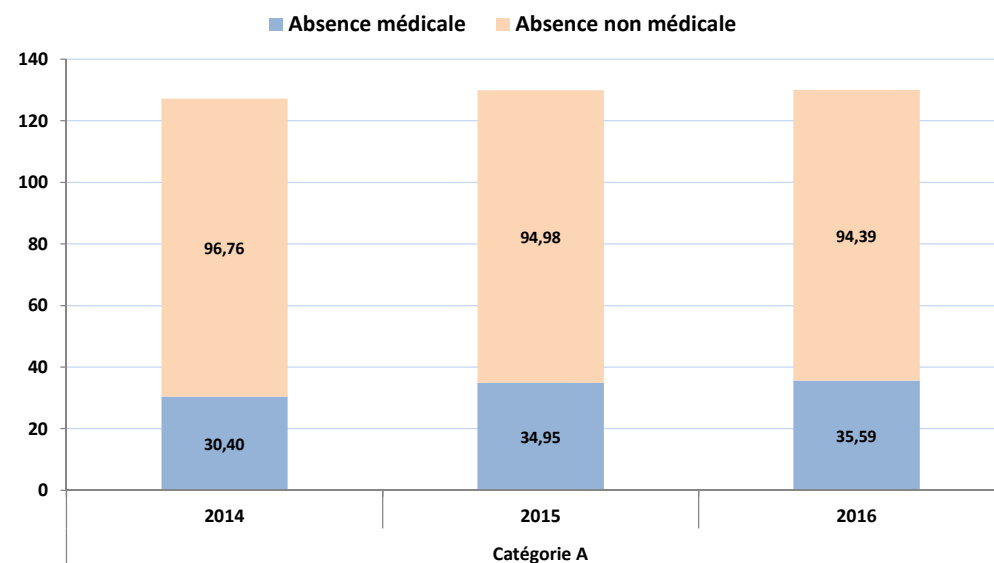
## 6.1. Durée moyenne des absences

### 6.1.1. Durée moyenne des absences par motif (médical / non médical)

Mode de calcul :

Nombre total de jours d'absences par motif divisé par le nombre d'agents ayant eu au moins un arrêt de travail au cours de la période de référence.

Motif médical		Catégorie A			
		Homme	Femme	Total	
Maladie ordinaire	2014	28,50	21,73	21,79	
	2015	6,40	26,41	25,97	
	<b>2016</b>	<b>20,57</b>	<b>27,19</b>	<b>26,99</b>	
Longue maladie/longue durée	2014	-	213,00	213,00	
	2015	-	267,50	267,20	
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>218,53</b>	<b>218,53</b>	
Accident de travail/accident de trajet	2014	67,00	10,50	24,63	
	2015	-	42,83	42,83	
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>42,82</b>	<b>42,82</b>	
Maladie professionnelle (Pathologie inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2014	-	36,00	36,00	
	2015	-	-	-	
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Maladie reconnue imputable au service (Pathologie non inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2014	-	-	-	
	2015	-	-	-	
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Total motif médical</b>	2014	41,33	30,25	30,40	
	2015	6,40	35,57	34,95	
	<b>2016</b>	<b>20,57</b>	<b>36,04</b>	<b>35,59</b>	
<b>Motif non médical</b>					
	Maternité, paternité, adoption	2014	11,00	98,05	96,76
		2015	-	94,98	94,98
<b>2016</b>		<b>12,50</b>	<b>96,91</b>	<b>94,39</b>	
<b>Tous motifs</b>					
	Total 2014	33,75	58,71	58,27	
	Total 2015	6,40	59,37	58,27	
<b>Total 2016</b>	<b>24,14</b>	<b>60,53</b>	<b>59,51</b>		



## En taux d'évolution

Motif médical		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
<b>Maladie ordinaire</b>	2014/2015	-77,54%	21,58%	19,17%
	2015/2016	221,43%	2,93%	3,93%
<b>Longue maladie/longue durée</b>	2014/2015	-	25,59%	25,59%
	2015/2016	-	-18,31%	-18,31%
<b>Accident de travail/accident de trajet</b>	2014/2015	-100,00%	307,94%	73,94%
	2015/2016	-	-0,03%	-0,03%
<b>Maladie professionnelle</b> (Pathologie inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2014/2015	-	-100,00%	-100,00%
	2015/2016	-	-	-
<b>Maladie reconnue imputable au service</b> (Pathologie non inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2014/2015	-	-	-
	2015/2016	-	-	-
<i>Total motif médical</i>	2014/2015	-84,52%	17,60%	14,97%
	2015/2016	221,43%	1,31%	1,83%
<b>Motif non médical</b>				
<b>Maternité, paternité, adoption</b>	2014/2015	-100,00%	-3,13%	-1,83%
	2015/2016	-	2,04%	-0,62%
<b>Tous motifs</b>				
	2014/2015	-81,04%	1,12%	0,01%
	2015/2016	277,23%	1,95%	2,13%

### 6.1.2. Durée moyenne des absences par motif (médical / non médical) du personnel soignant

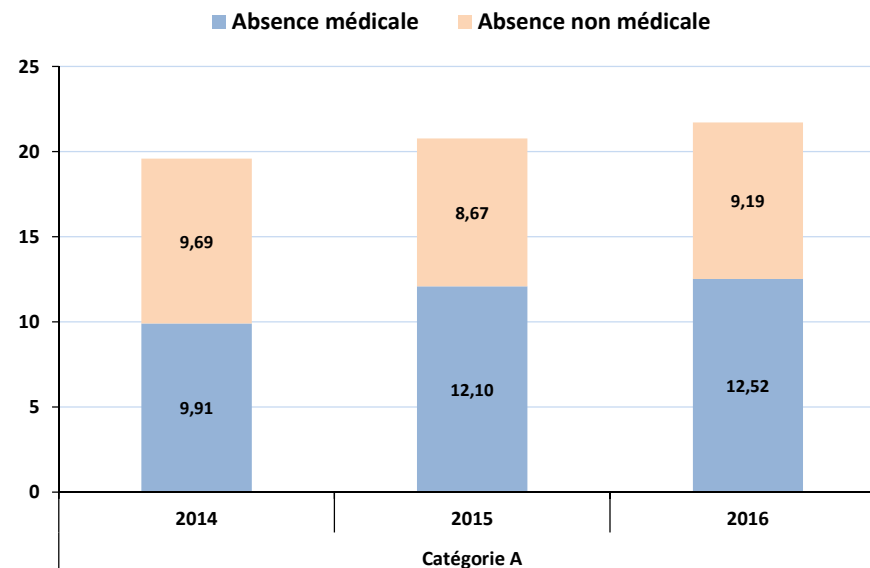
Cf. indicateur 6.1.1. Durée moyenne des absences par motif (médical / non médical).

## 6.2.1. Nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total) pour motif médical

Mode de calcul :

Nombre total de jours d'absences pour motif médical divisé par l'effectif physique total au 31/12 de l'année de référence.

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
<b>Maladie ordinaire</b>	2014	3,35	6,93	6,84
	2015	2,00	8,72	8,57
	<b>2016</b>	<b>7,58</b>	<b>9,14</b>	<b>9,10</b>
<b>Longue maladie/longue durée</b>	2014	-	2,94	2,87
	2015	-	3,23	3,15
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>2,94</b>	<b>2,86</b>
<b>Accident de travail/accident de trajet</b>	2014	3,94	0,05	0,15
	2015	-	0,39	0,38
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>0,58</b>	<b>0,56</b>
<b>Maladie professionnelle</b> (Pathologie inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2014	-	0,06	0,05
	2015	-	-	-
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Maladie reconnue imputable au service</b> (Pathologie non inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2014	-	-	-
	2015	-	-	-
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total motif médical</b>	2014	7,29	9,97	9,91
	2015	2,00	12,34	12,10
	<b>2016</b>	<b>7,58</b>	<b>12,66</b>	<b>12,52</b>
<b>Evolution :</b>				
	Taux d'évolution 2014-2015	-72,57%	23,77%	22,10%
	Taux d'évolution 2015-2016	279,00%	2,59%	3,47%



## 6.2.2. Nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total) pour motif non médical

Mode de calcul :

Nombre total de jours d'absences pour motif non médical divisé par l'effectif physique total au 31/12 de l'année de référence.

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
<b>Maternité, paternité, adoption</b>	2014	0,65	9,93	9,69
	2015		8,88	8,67
	<b>2016</b>	<b>1,32</b>	<b>9,42</b>	<b>9,19</b>

### Evolution :

Taux d'évolution 2014-2015	-10,57%	-10,53%
Taux d'évolution 2015-2016	6,08%	6,00%

### Taux d'évolution tous motifs (médical et non médical)

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Taux d'évolution 2014-2015	-74,81%	6,64%	5,98%	
Taux d'évolution 2015-2016	344,74%	4,02%	4,54%	

### 6.2.3. Nombre moyen de jours d'absence du personnel soignant rapporté à l'effectif total au 31/12

Mode de calcul :

Nombre total de jours d'absences du personnel soignant divisé par l'effectif physique total du personnel soignant au 31/12 de l'année de référence.

Motif médical		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
<b>Maladie ordinaire</b>	2014	3,35	6,93	6,84
	2015	2,00	8,72	8,57
	<b>2016</b>	<b>7,58</b>	<b>9,14</b>	<b>9,10</b>
<b>Longue maladie/longue durée</b>	2014	-	2,94	2,87
	2015	-	3,23	3,15
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>2,94</b>	<b>2,86</b>
<b>Accident de travail/accident de trajet</b>	2014	3,94	0,05	0,15
	2015	-	0,39	0,38
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>0,58</b>	<b>0,56</b>
<b>Maladie professionnelle</b> (Pathologie inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2014	-	0,06	0,05
	2015	-	-	-
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Maladie reconnue imputable au service</b> (Pathologie non inscrite dans le tableau de MP Sécurité Sociale)	2014	-	-	-
	2015	-	-	-
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total motif médical</b>	2014	7,29	9,97	9,91
	2015	2,00	12,34	12,10
	<b>2016</b>	<b>7,58</b>	<b>12,66</b>	<b>12,52</b>

#### Evolution :

Taux d'évolution 2014-2015	-72,57%	23,77%	22,10%
Taux d'évolution 2015-2016	279,00%	2,59%	3,47%

#### Motif non médical

<b>Maternité, paternité, adoption</b>	2014	0,65	9,93	9,69
	2015		8,88	8,67
	<b>2016</b>	<b>1,32</b>	<b>9,42</b>	<b>9,19</b>

#### Evolution :

Taux d'évolution 2014-2015		-10,57%	-10,53%
Taux d'évolution 2015-2016		6,08%	6,00%

### 6.3. Taux d'absentéisme par motif d'absence et par tranche d'âge

Mode de calcul :

Nombre de jours d'absences x quotité (hors congés, RTT, jours fériés, repos hebdomadaires, et hors absences pour formation et autres autorisations d'absence) divisé par (ETP moyen sur l'année n x 365), pour 100 jours.

#### 6.3.1 Taux d'absentéisme pour motif médical

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
<b>Moins de 25 ans</b>	2014			
	2015		0,18	0,17
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>0,13</b>	<b>0,13</b>
<b>De 25 à 40 ans</b>	2014	2,79	7,05	6,92
	2015	0,50	7,62	7,40
	<b>2016</b>	<b>2,20</b>	<b>8,07</b>	<b>7,85</b>
<b>De 41 à 55 ans</b>	2014		3,18	3,16
	2015	0,96	2,80	2,77
	<b>2016</b>	<b>5,21</b>	<b>3,82</b>	<b>3,85</b>
<b>Plus de 55 ans</b>	2014		2,28	2,28
	2015		3,82	3,82
	<b>2016</b>	<b>-</b>	<b>1,76</b>	<b>1,76</b>
<b>Taux global</b>	2014	2,51	5,69	5,61
	2015	0,53	6,15	6,00
	<b>2016</b>	<b>2,52</b>	<b>6,49</b>	<b>6,37</b>

#### Evolution 2014-2015

<b>Moins de 25 ans</b>			
<b>De 25 à 40 ans</b>	-82,00%	8,00%	6,88%
<b>De 41 à 55 ans</b>		-12,08%	-12,32%
<b>Plus de 55 ans</b>		67,86%	67,86%
<b>Global</b>	-78,98%	8,11%	6,94%

#### Evolution 2015-2016

<b>Moins de 25 ans</b>		-29,33%	-25,09%
<b>De 25 à 40 ans</b>	337,16%	5,92%	6,11%
<b>De 41 à 55 ans</b>	442,86%	36,65%	38,77%
<b>Plus de 55 ans</b>		-54,05%	-54,05%
<b>Global</b>	378,94%	5,48%	6,15%

### 6.3.2 Taux d'absentéisme pour motif non médical

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Moins de 25 ans	2014			
	2015			
	<b>2016</b>			
De 25 à 40 ans	2014	0,23	3,93	3,82
	2015		3,65	3,54
	<b>2016</b>	<b>0,42</b>	<b>3,93</b>	<b>3,80</b>
De 41 à 55 ans	2014		0,59	0,59
	2015		0,17	0,17
	<b>2016</b>		<b>0,23</b>	<b>0,23</b>
Plus de 55 ans	2014			
	2015			
	<b>2016</b>			
Taux global	2014	0,20	2,84	2,78
	2015		2,57	2,51
	<b>2016</b>	<b>0,37</b>	<b>2,77</b>	<b>2,70</b>

#### Evolution 2014-2015

Moins de 25 ans			
De 25 à 40 ans	-100,00%	-7,29%	-7,49%
De 41 à 55 ans		-71,68%	-71,90%
Plus de 55 ans			
<b>Global</b>	<b>-100,00%</b>	<b>-9,28%</b>	<b>-9,69%</b>

#### Evolution 2015-2016

Moins de 25 ans			
De 25 à 40 ans		7,67%	7,42%
De 41 à 55 ans		38,34%	38,27%
Plus de 55 ans			
<b>Global</b>		<b>7,50%</b>	<b>7,62%</b>

### 6.3.3 Taux d'absentéisme pour motif médical du personnel soignant

Cf. indicateur 6.3.1 Taux d'absentéisme pour motif médical.

### 6.3.4 Taux d'absentéisme pour motif non médical du personnel soignant

Cf. indicateur 6.3.2 Taux d'absentéisme pour motif non médical.



## 7.1. Taux de turn over par catégorie socioprofessionnelle et statutaire sur emploi permanent

Mode de calcul :

(Somme du nombre d'arrivées d'agents dans l'établissement et du nombre de départs d'agents au cours de l'année de référence) divisé par 2, divisé par l'effectif physique moyen de l'année n, exprimé en pourcentage.

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
<b>Soignant</b>	2014	19,4%	3,0%	3,3%
	2015	11,8%	3,0%	3,2%
	<b>2016</b>	<b>13,8%</b>	<b>3,7%</b>	<b>4,0%</b>
<b>Evolutions</b>				
<b>Soignant</b>	2014-2015	-39%	1%	-2%
	2015-2016	16%	24%	24%

## 7.2. Nombre de départs en retraite au cours de l'année n sur emploi permanent

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
<b>Soignant</b>	2014		4	4
	2015		3	3
	<b>2016</b>		<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Evolutions</b>				
<b>Soignant</b>	2014-2015		-25%	-25%
	2015-2016		0%	0%

## 8 Taux de mobilité interne par catégorie professionnelle, catégorie statutaire et par sexe

Mode de calcul :

Nombre de mutations internes au cours de l'année n divisé par l'effectif physique moyen de l'année n, exprimé en pourcentage.

Précisions :

On entend par mutation interne l'ensemble des mouvements se traduisant par un changement d'affectation, changement d'établissement, de groupe hospitalier ou de métier à l'intérieur d'une même unité fonctionnelle.

### 8.1. Changements de sites intra groupe hospitalier

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014	7%	9%	9%
	2015	6%	5%	5%
	<b>2016</b>	<b>22%</b>	<b>19%</b>	<b>19%</b>

### 8.2. Changements de sites inter groupe hospitalier

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014		0,9%	0,9%
	2015		0,6%	0,6%
	<b>2016</b>	<b>5,4%</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,9%</b>

### 8.3. Changements de métiers

	Homme	UP	Femme	UP	Total	Total UP
2014	7%	1	1%	6	1%	7
2015		0	3%	17	3%	17
<b>2016</b>	<b>86%</b>	<b>16</b>	<b>97%</b>	<b>652</b>	<b>97%</b>	<b>668</b>

## 9 Pourcentage d'agents effectuant des horaires dérogatoires (en 12h00)

Nombre d'agents concernés par un horaire dérogatoire en 12 heures divisé par l'effectif physique moyen de l'année.

		2014			2015			2016		
		Femme	Homme	F+H	Femme	Homme	F+H	Femme	Homme	F+H
<b>Equipe</b>	<b>Organisation de travail</b>	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Jour	12h De Jour (35h Semaine)	3,16%	11,00%	3,32%	2,68%	2,73%	2,69%	2,40%	5,33%	2,48%
Nuit	12h De Nuit (32h30 Semaine)	0,65%		0,63%	0,57%		0,56%	0,52%		0,51%
Alternées	Alterne 12h Jour > 12h Nuit	18,59%	10,94%	18,43%	18,31%	7,85%	18,05%	17,80%	19,13%	17,84%
	Alterne 12h Jour = 12h Nuit	29,02%	37,49%	29,20%	31,73%	46,55%	32,09%	27,79%	30,21%	27,86%
	Alterne 12h Nuit > 7h36/7h50 J									

Nombre d'agents concernés par un horaire dérogatoire en 12 heures divisé par l'effectif physique moyen de l'équipe

		2014			2015			2016		
		Femme	Homme	F+H	Femme	Homme	F+H	Femme	Homme	F+H
<b>Equipe</b>	<b>Organisation de travail</b>	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Jour	12h De Jour (35h Semaine)	8,63%	26,62%	9,05%	7,17%	26,63%	7,70%	6,53%	14,29%	6,74%
Nuit	12h De Nuit (32h30 Semaine)	100,00%		100,00%	100,00%		100,00%	82,97%		82,97%
Alternées	Alterne 12h Jour > 12h Nuit	30,76%	18,64%	30,51%	28,90%	12,99%	28,53%	28,90%	30,51%	28,94%
	Alterne 12h Jour = 12h Nuit	48,03%	63,88%	48,36%	50,09%	77,04%	50,71%	45,12%	48,20%	45,20%
	Alterne 12h Nuit > 7h36/7h50 J									

Equipe : organisations du temps de travail de jour, de nuit ou alternés.



# Chapitre 3

---

## Gestion des compétences



## 10 Nombre de promotions professionnelles (nouvelles prises en charge)

Se référer aux données présentées dans la partie PNM, page 67, ainsi que pour les indicateurs suivants :

### 10.1. Nombre de promotions professionnelles par sexe

(Nouvelles prises en charge écoles AP-HP et hors AP-HP)

### 10.2. Pourcentage de la masse salariale consacrée aux études promotionnelles au-delà de la contribution obligatoire FMEP de 0,6%

### 10.3. Nombre de réussites aux diplômes d'agents en promotion professionnelle

### 10.4. Nombre de refus de promotions professionnelles

## 11.1. Pourcentage de personnel ayant rempli leur obligation de développement professionnel continu (DPC)

Les sages - femmes ne sont pas concernées par l'indicateur 11, car elle ne suivent pas les formations conduisant à des diplômes pris en charge au titre des études professionnelles.

## 11.2. Nombre de jours moyen de formation imputables par ETP moyen annuel (dont études promotionnelles)

	Jours F° réalisés en 2016	Nbre d'agents formés	ETP	Jours F°/ETP
2016	1 550	385	651	2,4

### 11.3.1. Dépenses de formation

Se référer aux données présentées dans la partie PNM, page 68.

### 11.3.2. Coûts par typologie de formation (en euros)

Se référer aux données présentées dans la partie PNM, page 69.

### 11.3.3. Nombre d'agents formés au total en 2016, par catégorie professionnelle et statutaire

Se référer aux données présentées dans la partie PNM, page 69.

## **12 Repérage de trois métiers sensibles ou en tension**

Les données sur les trois métiers en tension sont précisés pages 70 à 74.

## **14 Analyse de l'adéquation des moyens humains avec l'activité**

Se référer aux pages 76 et 77.



# Chapitre 4

---

## Les relations professionnelles et dialogue social



## I - Les relations professionnelles

### A - Représentation du personnel - Elections professionnelles 2014

A noter la modification pour ces élections : la création de la CAP 14 pour les sages-femmes.

#### a) Résultats au Comité technique d'établissement central (CTEC)

Se référer aux pages 81 et 82.

#### b) Résultats à la Commission administrative paritaire (CAP 14)

##### ■ Participation

	Inscrits	Votants	Taux de participation
<b>2014</b>	621	260	41.87%

##### ■ Nombre de suffrages exprimés

<b>2014</b>
253

##### ■ Pourcentage des voix obtenues par organisation syndicale

CGT	CFTC	SUD	CFDT
17.79	47.83	13.83	20,55

##### ■ Nombre de sièges obtenus par organisation syndicale

USAP-CGT	FO	CFDT	CFTC	SMPS	SUD SANTE	UNSA	CFE-CGC	Syndicat Autonome	Total
		1	2						3

## **b) Elections de la CME 2015**

Deux représentantes ont été élues par leurs pairs pour représenter les sages - femmes à la CME, pour une durée de quatre ans.

## **II - Le dialogue social**

### **15. Nombre de réunions de concertation en dehors des réunions réglementaires et institutionnelles**

Se référer aux pages 83 et 84.

### **16. Nombre d'heures syndicales octroyées par rapport au crédit global de temps syndical**

Les heures sont allouées à chaque organisation syndicale et non à une catégorie de personnel.

### **17. Nombre d'heures de grève au cours de l'année**

La grève des sages-femmes s'est terminée le 28 novembre 2014. Pas de mouvement en 2015.  
En 2016, ...

## **18. Droits et moyens syndicaux**

### **18.1. Nombre d'agents bénéficiant du crédit global de temps syndical**

Cf. indicateur 16.

### **18.2. Nombre d'agents bénéficiant d'une décharge d'activité de service et selon quelle quotité de temps de travail**

Cette information n'est pas comptabilisée au niveau AP-HP.

### **18.3. Nombre d'agents bénéficiant d'une mise à disposition syndicale au niveau national et selon quelle quotité de temps de travail**

Aucune sage-femme n'est mise à disposition au niveau national.

### **18.4. Nombre d'autorisations spéciales d'absence refusées pour nécessités de services**

Cette information n'est pas comptabilisée au niveau AP-HP.

### **18.5. Nombre total d'heures syndicales calculées au titre du crédit global de temps syndical**

Cette information n'est pas comptabilisée au niveau AP-HP.

## **Indicateur complémentaire 1. Nombre de journées de grèves (mots d'ordre au niveau national, central et local) sur l'année**

Cf. indicateur 17.

### **Indicateur complémentaire 1.1. Nombre de grévistes**

Cf. indicateur 17.

### **Indicateur complémentaire 1.2. Nombre d'agents assignés**

Cf. indicateur 17.

## **Indicateur complémentaire 2. Dépenses de formations syndicales**

Le budget formations syndicales est alloué à chaque organisation syndicale et non à une catégorie de personnel.

## **Indicateur complémentaire 3. Nombre de réunions institutionnelles**

Se référer aux données des pages 87 à 89.

# Chapitre 5

---

## Santé et sécurité au travail





## 19. Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n

### Périmètre des indicateurs 19

Population : PNM - hors apprentis, contrats d'insertion, et étudiants en formation initiale

Accidents du travail inscrits sur registre AT bénins, déclarés et reconnus - Accidents de trajet exclus

Nombre d'accidents / Taux	2014		2015		2016	
<b>Femmes</b>	35	97,2%	35	97,2%	<b>21</b>	<b>100,0%</b>
<b>Hommes</b>	1	2,8%	1	2,8%	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<b>Sans précision</b>	0	0,0%	0	0,0%	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<b>Total</b>	36	100,0%	36	100,0%	<b>21</b>	<b>100,0%</b>

Légère diminution du nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail, tant dans la population féminine que masculine.

### 19.1. Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail au cours de l'année n

#### Mode de calcul :

$(\text{Nombre d'accidents avec arrêt} \times 1\,000\,000) / (\text{Nombre d'heures travaillées})$

	2014	2015	2016
<b>Taux de fréquence</b>	3,06	2,05	<b>5,39</b>
<b>Femmes</b>	2,10	2,11	<b>5,55</b>
<b>Hommes</b>	35,59	0,00	<b>0,00</b>

\* Accidents du travail au 31/12 avec arrêt de travail

Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence

Aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

Le faible nombre d'accidents du travail avec arrêt rend peu pertinente toute interprétation sur l'évolution du taux de fréquence\* globale et par sexe.

\* Taux de fréquence = nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 million d'heures travaillées.

## 19.2. Nombre de jours de congés de maladie suite à un accident de travail

Sont comptabilisés les jours d'arrêt pour accident du travail pour chaque année de référence, quelle que soit l'année de l'accident - Source : Gipsie AT

	2014	2015	2016
Toute population	86	179	<b>369</b>
Evolution par rapport à l'année précédent	8,10%	52,00%	<b>106,15%</b>

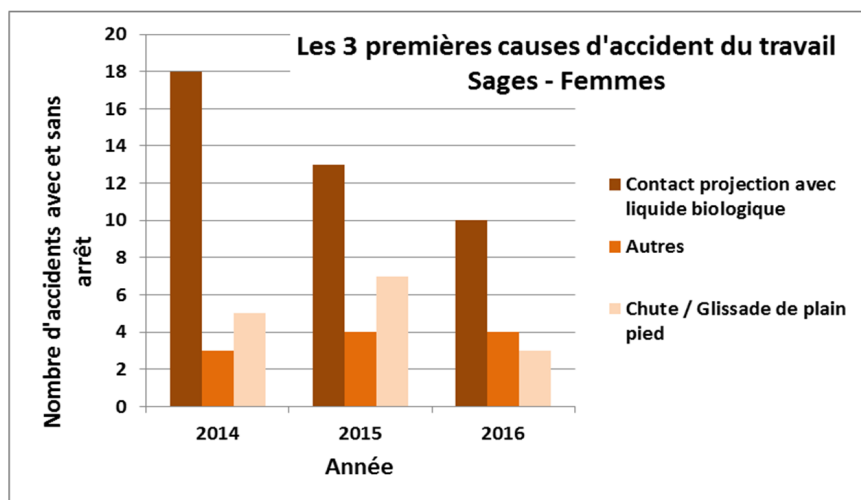
### Répartition des jours d'arrêt pour accident de travail selon le sexe

Nombre de jours	2014	2015	2016
Femme	19	179	369
Homme	67	0	0
Non mentionné	-	-	-

% jours d'arrêt	2014	2015	2016
Femme	22,1%	100,0%	100,0%
Homme	77,9%	0,0%	0,0%
Non mentionné	-	-	-

Le genre non mentionné correspond à la saisie manuelle d'un dossier d'accident du travail sans bénéfice de l'interface avec HRA

## 19.3. Indication des 3 causes d'accidents de travail les plus fréquentes (ayant donné lieu ou non à un arrêt de travail)



Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

### Nombre d'accidents du travail / Taux

Mécanisme principal	2014		2015		2016	
Contact projection avec liquide biologique	18	50,0%	13	36,1%	10	47,6%
Autres	3	8,3%	4	11,1%	4	19,0%
Chute / Glissade de plain pied	5	13,9%	7	19,4%	3	14,3%
Choc contre un élément fixe au cours d'un mouvement	1	2,8%	5	13,9%	1	4,8%
Outil/instrument souillé	3	8,3%	4	11,1%	1	4,8%
Contact avec malade agité	-	0,0%	2	5,6%	1	4,8%
Masse en mouvement accidentel ou non	1	2,8%	1	2,8%	1	4,8%
Chute / Glissade en dénivelé	2	5,6%	-	0,0%	-	0,0%
Effort de soulèvement sans aide mécanique	1	2,8%	-	0,0%	-	0,0%
Agression physique par un tiers (autre qu'hospitalisé)	1	2,8%	-	0,0%	-	0,0%
Fluides / récipients sous pression	1	2,8%	-	0,0%	-	0,0%
App. levage/manutention mû par énergie humaine	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Outil/instrument non souillé	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Manipulation produit corrosifs, nocifs, toxiques, etc.	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Incendie, explosion, fluide ou appareils thermiques	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Machines fixes	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
App. levage/manutention <sup>o</sup> mû par énergie non humaine	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Circulation pour le service hors site	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Agression non physique par un tiers (autre qu'hospitalisé)	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Electricité	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Radiations	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
<b>Total général</b>	<b>36</b>		<b>36</b>		<b>21</b>	

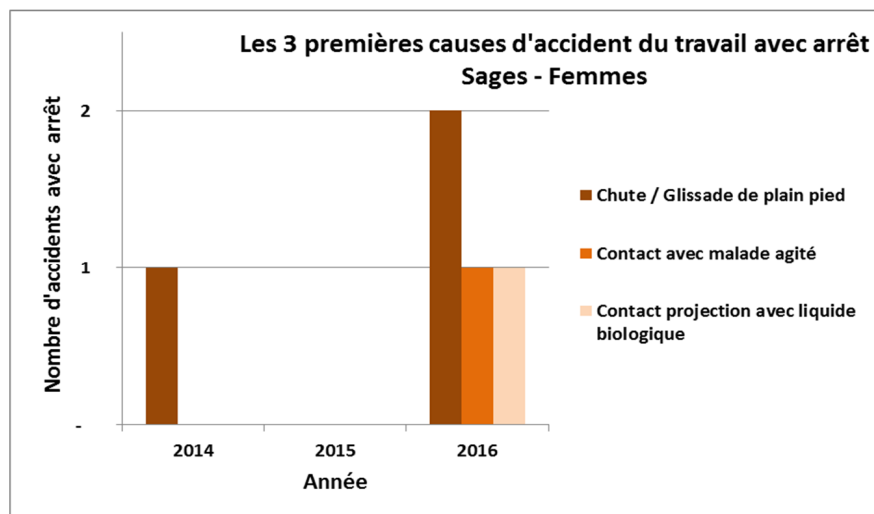
Le tri des causes d'accidents par ordre décroissant du nombre d'accidents des années n-2 à l'année n, a été effectué sur les données de l'année n.

### 19.3.1 Répartition par sexe

Nombre d'accidents du travail / Taux	Homme					
	2014		2015		2016	
Mécanisme principal						
Chute / Glissade de plain pied	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Chute / Glissade en dénivelé	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Choc contre un élément fixe au cours d'un mouvement	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Circulation pour le service hors site	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Effort de soulèvement sans aide mécanique	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
App. levage/manutention mû par énergie humaine	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
App. levage/manutent° mû par énergie non humaine	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Outil/instrument souillé	-	0,0%	1	100,0%	-	0,0%
Contact projection avec liquide biologique	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Outil/instrument non souillé	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Contact avec malade agité	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Agression physique par un tiers (autre qu'hospitalisé)	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Agression non physique par un tiers (autre qu'hospitalisé)	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Electricité	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Radiations	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Fluides / récipients sous pression	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Incendie, explosion, fluide ou appareils thermiques	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Machines fixes	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Manipulation produit corrosifs, nocifs, toxiques, etc.	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Masse en mouvement accidentel ou non	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Autres	1	100,0%	-	0,0%	-	0,0%
<b>Total</b>	<b>1</b>		<b>1</b>		<b>-</b>	

Nombre d'accidents du travail / Taux	Femme					
	2014		2015		2016	
Mécanisme principal						
Chute / Glissade de plain pied	5	14,3%	7	20,0%	3	14,3%
Chute / Glissade en dénivelé	2	5,7%	-	0,0%	-	0,0%
Choc contre un élément fixe au cours d'un mouvement	1	2,9%	5	14,3%	1	4,8%
Circulation pour le service hors site	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Effort de soulèvement sans aide mécanique	1	2,9%	-	0,0%	-	0,0%
App. levage/manutention mû par énergie humaine	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
App. levage/manutent° mû par énergie non humaine	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Machines fixes	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Outil/instrument souillé	3	8,6%	3	8,6%	1	4,8%
Contact projection avec liquide biologique	18	51,4%	13	37,1%	10	47,6%
Outil/instrument non souillé	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Contact avec malade agité	-	0,0%	2	5,7%	1	4,8%
Agression physique par un tiers (autre qu'hospitalisé)	1	2,9%	-	0,0%	-	0,0%
Agression non physique par un tiers (autre qu'hospitalisé)	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Electricité	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Radiations	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Fluides / récipients sous pression	1	2,9%	-	0,0%	-	0,0%
Incendie, explosion, fluide ou appareils thermiques	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Manipulation produit corrosifs, nocifs, toxiques, etc.	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Masse en mouvement accidentel ou non	1	2,9%	1	2,9%	1	4,8%
Autres	2	5,7%	4	11,4%	4	19,0%
<b>Total</b>	<b>35</b>		<b>35</b>		<b>21</b>	

#### 19.4. Indication des 3 causes d'arrêts de travail les plus fréquentes (résultant d'accidents du travail)



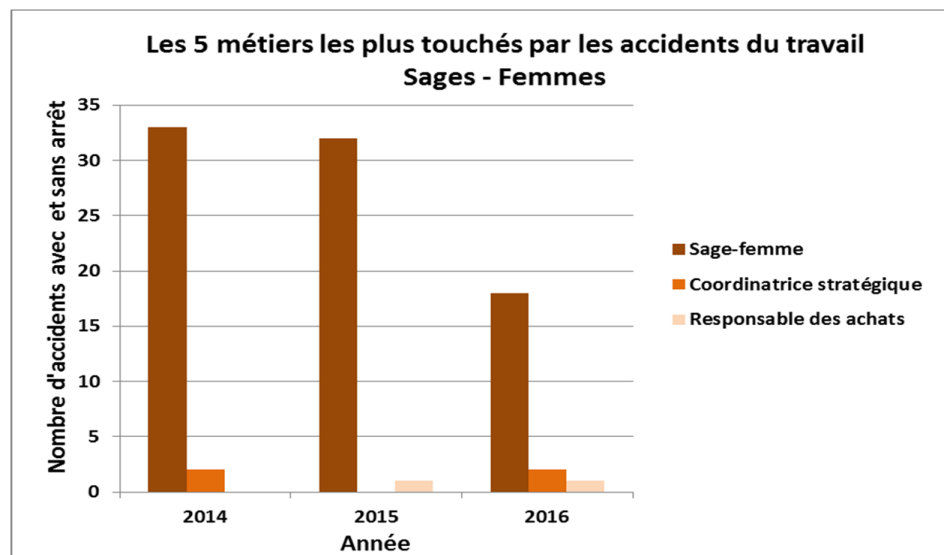
Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

#### Nombre d'accidents du travail / Taux

Mécanisme principal	2014		2015		2016	
Chute / Glissade de plain pied	1	33,3%	-	0,0%	2	0,0%
Contact avec malade agité	-	0,0%	-	0,0%	1	0,0%
Contact projection avec liquide biologique	-	0,0%	-	0,0%	1	0,0%
Masse en mouvement accidentel ou non	-	0,0%	-	0,0%	1	0,0%
Chute / Glissade en dénivelé	1	33,3%	-	0,0%	-	0,0%
Effort de soulèvement sans aide mécanique	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
App. levage/manutention mû par énergie humaine	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Choc contre un élément fixe au cours d'un mouvement	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Autres	1	33,3%	2	100,0%	-	0,0%
Outil/instrument non souillé	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Agression physique par un tiers (autre qu'hospitalisé)	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
App. levage/manutent* mû par énergie non humaine	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Agression non physique par un tiers (autre qu'hospitalisé)	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Manipulation produit corrosifs, nocifs, toxiques, etc.	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Incendie, explosion, fluide ou appareils thermiques	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Outil/instrument souillé	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Machines fixes	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Circulation pour le service hors site	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Electricité	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Fluides / récipients sous pression	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Acc Trajet domicile-Lieu du travail / sans précision	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Radiations	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
<b>Total</b>	<b>3</b>		<b>2</b>		<b>5</b>	

Le tri des causes d'accidents par ordre décroissant du nombre d'accidents des années n-2 à l'année n a été

## 19.5. Indication des 5 métiers les plus touchés par les accidents de travail



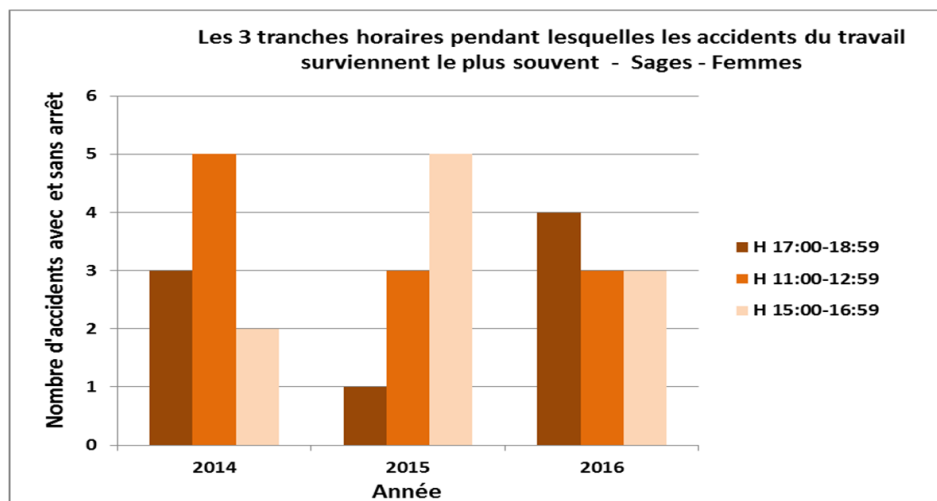
Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

### Nombre d'accidents du travail / Taux (liste partielle)

Mécanisme principal	2014		2015		2016	
Sage-femme	33	91,7%	32	88,9%	18	85,7%
Coordinatrice stratégique	2	5,6%	-	0,0%	2	9,5%
Responsable des achats	-	0,0%	1	0,0%	1	4,8%
Enseignante en maïeutique	-	0,0%	2	5,6%	-	0,0%
Remplacement de Congé Annuel	1	2,8%	1	2,8%	-	0,0%
Coordinatrice organisationnel	-	0,0%	1	2,8%	-	0,0%
Cadre unité soins activités paraméd	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
<b>Total</b>	<b>36</b>		<b>37</b>		<b>21</b>	

Le tri des causes d'accidents par ordre décroissant du nombre d'accidents des années n-2 à l'année n a été effectué sur les données de l'année n.

## 19.6. Indication des 3 tranches horaires (plages de 2h) pendant lesquelles les accidents de travail surviennent le plus souvent



Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

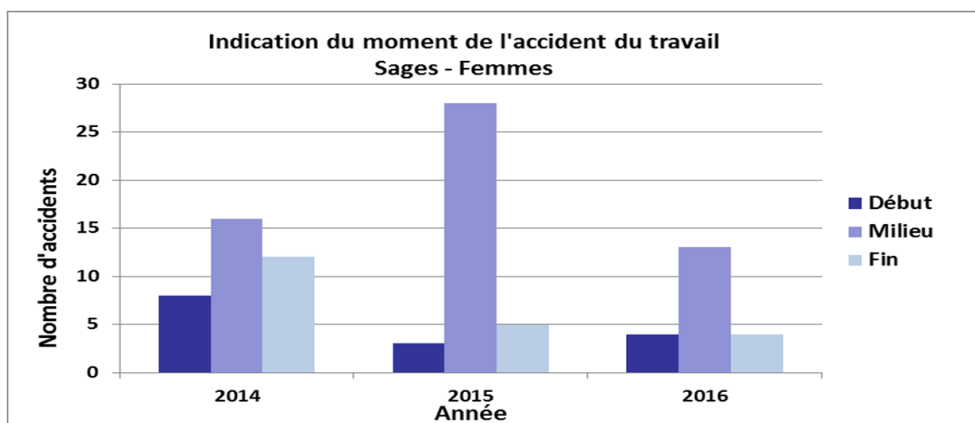
Nombre d'accidents du travail / Taux

Type horaire	2014		2015		2016	
H 17:00-18:59	3	8,3%	1	2,8%	4	19,0%
H 11:00-12:59	5	13,9%	3	8,3%	3	14,3%
H 15:00-16:59	2	5,6%	5	13,9%	3	14,3%
H 1:00-2:59	3	8,3%	3	8,3%	2	9,5%
H 9:00-10:59	3	8,3%	3	8,3%	2	9,5%
H 13:00-14:59	2	5,6%	7	19,4%	2	9,5%
H 3:00-4:59	0	0,0%	1	2,8%	2	9,5%
H 7:00-8:59	3	8,3%	2	5,6%	1	4,8%
H 19:00-20:59	6	16,7%	2	5,6%	1	4,8%
H 21:00-22:59	1	2,8%	3	8,3%	1	4,8%
H 5:00-6:59	5	13,9%	1	2,8%	-	0,0%
H 23:00-0:59	3	8,3%	5	13,9%	-	0,0%
Total général	36		36		21	

Le tri des causes d'accidents par ordre décroissant du nombre d'accidents des années n-2 à l'année n a été effectué sur les données de l'année n.

## 19.7. Indication du moment de l'accident (début, milieu, ou fin de service)

(Sur la base des horaires théoriques de travail.)

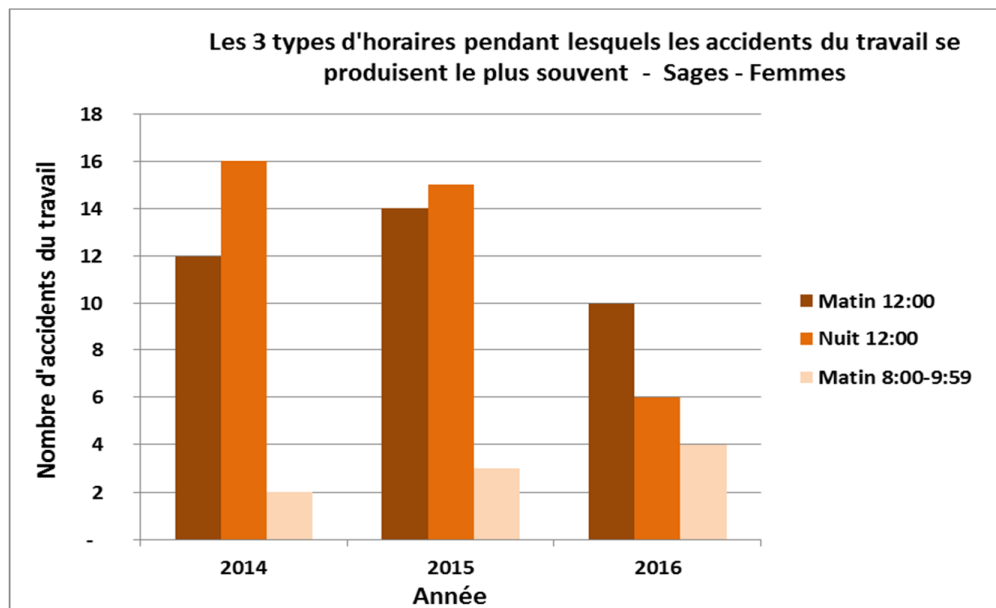


Nombre d'accidents du travail / Taux

Période de travail	2014		2015		2016	
Début	8	22,2%	3	8,3%	4	
Milieu	16	44,4%	28	77,8%	13	
Fin	12	33,3%	5	13,9%	4	
Total général	36		36		21	

Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

## 19.8. Indication des 3 types d'horaires pendant lesquels les accidents de travail surviennent le plus souvent



### Nombre d'accidents du travail / Taux

Equipe et amplitude de travail	2014		2015		2016	
Matin 12:00	12	33,3%	14	38,9%	10	47,6%
Nuit 12:00	16	44,4%	15	41,7%	6	28,6%
Matin 8:00-9:59	2	5,6%	3	8,3%	4	19,0%
Matin 10:00-11:59	4	11,1%	1	2,8%	1	4,8%
Matin 7:00-7:59	1	2,8%	2	5,6%	-	0,0%
Nuit 10:00-11:59	1	2,8%	1	2,8%	-	0,0%
Ap-midi 7:00-7:59	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Ap-midi 8:00-9:59	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Ap-midi 10:00-11:59	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Ap-midi < 7:00	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Nuit 8:00-9:59	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Ap-midi 12:00	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Nuit < 7:00	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Nuit 7:00-7:59	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
ND < 7:00	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Matin 12:00 +	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Nuit 12:00 +	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Ap-midi 12:00 +	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
ND 7:00-7:59	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
ND 10:00-11:59	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
<b>Total général</b>	<b>36</b>		<b>36</b>		<b>21</b>	

Sur la base des horaires théorique de travail, équipe et amplitude de travail

Les données présentées sont la photographie au 31/12 de chacune des années de référence : aucune actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

Le tri des causes d'accidents par ordre décroissant du nombre d'accidents des années n-2 à l'année n a été effectué sur les données de l'année n.

## 20 Nombre de jours d'arrêt pour maladies professionnelles et maladies reconnues imputables au service

*Périmètre des indicateurs 20*

*Population : Sages-femmes - hors apprentis, insertion et étudiants en formation initiale*

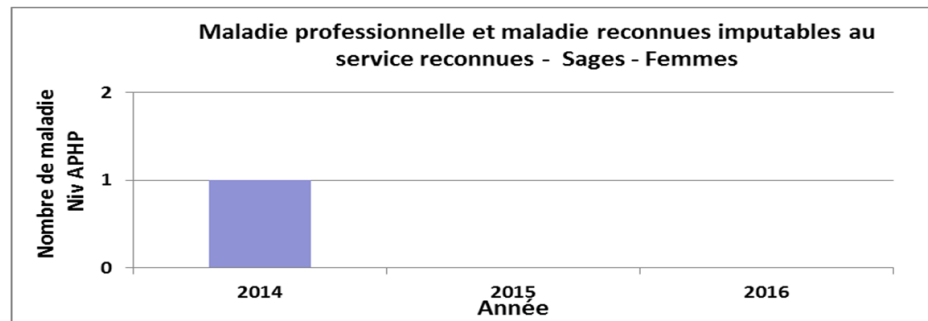
### 20.1. Présentation de l'indicateur par sexe

	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
Soignant	2014	36	36
	2015		
	2016		
	2014	36	36
	2015		
	2016		
<b>Evolution :</b>			
	Taux d'évolution 2014-2015	-100,0%	-100,0%
	Taux d'évolution 2015-2016		



## 20.2. Nombre de maladies professionnelles et de maladies imputables au service reconnues au cours de l'année de référence

	2014	2015	2016
Nombre de maladies d'origine professionnelle	1	0	0



### Nombre de maladies d'origine professionnelle / Taux

Tableau MP	Agent causal de la maladie (niveau 1)	2014	2015	2016
57	Physiques Gestes Postures Manut	1 100,0%	- -	
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

La seule maladie d'origine professionnelle reconnue sur la période 2014-2016 chez une sage-femme est une affection périarticulaire provoquée par certains gestes et postures de travail prise en charge au titre du tableau de maladie professionnelle n°57.

Avec actualisation des données des années n-1 et n-2 au 31/12 de l'année n.

### 20.2.1. Nombre de maladies professionnelles et de maladies imputables au service reconnues au cours de l'année de référence par sexe

Nombre de maladies d'origine professionnelle	2014	2015	2016
Femmes	1 100,0%	- -	
Hommes	- -	- -	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Tableau N Agent causal de la maladie (niv 1)	Homme		
	2014	2015	2016
57 Physiques Gestes Postures Manut	- -	- -	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	Femme		
	2014	2015	2016
	1 100,0%	- -	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 21 Thématique de la Responsabilité sociale de l'établissement

### 21.1 Taux de travailleurs handicapés au sein de l'établissement

#### 21.1 – TAUX DE TRAVAILLEURS HANDICAPES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

##### **TAUX D'EMPLOI DIRECT AU 01.01.2016 : 5,15%**

En application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (décret n°2006-501 du 3 mai 2006), l'AP-HP établit annuellement une déclaration concernant l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Le taux d'emploi direct est calculé de la manière suivante :

- au numérateur : le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi en position d'activité au 01.01.2016 recensés conformément aux articles L5212-13 et L323-5 (maintenus en vigueur) du code de travail et au décret n° 89-376 du 8 juin 1989 pris pour l'application de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et relatif au reclassement pour raisons de santé : **3 564 bénéficiaires de la loi.**
- Au dénominateur : l'effectif total calculé en unité physique – agents rémunérés au 1<sup>er</sup> janvier de l'année écoulée (article L232-4-1 du Code du Travail) : **69154 agents.**

Parmi les **3 564** bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés au 1er janvier 2016 on dénombre **5** sages-femmes sur un effectif en unité physique de **679**, soit un taux d'emploi direct pour cette catégorie de personnel de **0,736 %** pour cette catégorie de personnel.

#### 21.1.1. Nombre de travailleurs handicapés par catégorie et par sexe

	Catégorie A		
	2014	2015	2016
Homme	0	0	0
Femme	5	5	5
Total	5	5	5

#### 21.1.2. Travailleurs titulaires d'une décision rendue par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex COTOREP)

				Evolution	
	2014	2015	2016	2014/2015	2015/2016
Travailleurs reconnus handicapés	3	3	3	0,00%	0,00%
Travailleurs bénéficiant de la carte d'invalidité à 80%	1	1	1	0,00%	0,00%
Travailleurs bénéficiant de l'allocation adulte handicapé	0	0	0	0,00%	0,00%

#### 21.1.3. Fonctionnaires bénéficiant d'une allocation temporaire d'invalidité à la suite d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle

2014	2015	2016
0	0	0

#### 21.1.4. Fonctionnaires bénéficiant d'une pension d'invalidité à la suite d'une incapacité d'au moins 2/3

2014	2015	2016
0	0	0

**21.1.5. Titulaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente d'invalidité attribuée par le régime général de la sécurité sociale à la suite d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle**

2014	2015	2016
0	0	0

**21.1.6. Fonctionnaires reclassés ou assimilés (décret 89-876 du 8 juin 1989)**

2014	2015	2016
1	1	1

**21.1.7. Fonctionnaires recrutés par la voie des emplois réservés en vertu du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre**

2014	2015	2016
0	0	0

**21.2. Nombre de personnes qui ont changé d'affectation pour raison de santé, par sexe**

Fonctionnaires reclassés ou assimilés (décret 89-876 du 8 juin 1989)

<b>HOMMES</b>	<b>Catégorie A</b>	<b>Total</b>
Soignant	0	0
<b>FEMMES</b>	<b>Catégorie A</b>	<b>Total</b>
Soignant	1	1

### 21.3. Citer les 5 principales causes de reclassement

Non connues.

### 21.4. Nombre de contrats aidés présents dans l'établissement sur tout ou partie de l'année

Il n'y a pas de contrat aidé en ce qui concerne les sages-femmes.

### 21.5. Nombre de contrats d'apprentissage signés

Les contrats d'apprentissage sont positionnés uniquement sur la catégorie des personnels techniques et ouvriers.

Il n'y a pas de contrat d'apprentissage signé en ce qui concerne les sages-femmes.

### 21.6. Nombre de stagiaires accueillis (toutes filières) au cours de l'année de référence

<b>2016</b>	non connu
-------------	-----------

(63,8 % des sites ont répondu à cet indicateur)

### 21.7. Contribution financière en matière sociale (aide au logement, crèche, amélioration des conditions de travail, etc.)

Se référer aux données présentées page 105.

### **21.8. Nombre de places offertes en crèches**

Se référer à la page 106.

### **Coût employeur d'une place de crèche**

Se référer à la page 106.

### **21.9. Nombre de demandes insatisfaites en crèche**

Se référer à la page 106.

### **21.10. Existence d'un service de restauration pour le personnel - le cas échéant, politique tarifaire mise en place (prix moyen du repas)**

Se référer à la page 106.

### **21.11. Politique de déplacement en matière de transports**

Se référer à la page 107.

## **22 Existence du document unique**

Sur cette thématique, se référer à la page 108.

### 23.1. Rémunération moyenne (primes et indemnités comprises) rapportée à l'ETPR moyen par catégorie statutaire et professionnelle

Les données présentées page 109 comprennent les sages-femmes.

### 23.2. Taux d'agents à temps partiel par sexe rapporté à l'ensemble des agents à temps partiel (hors temps non complets inférieurs à 50%)

Mode de calcul :

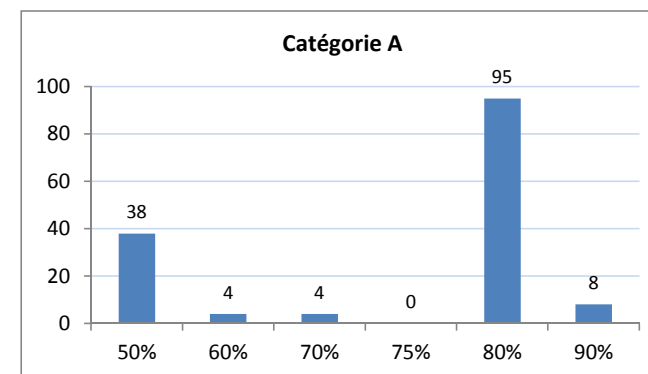
Nombre d'agents à temps partiels, pour les hommes et pour les femmes, rapporté au nombre total d'effectif physique à temps partiel

	Catégorie A					
	Homme		Femme		total Cat.	
	Eff. phy.	Taux	Eff. phy.	Taux		
<b>Soignant</b>						
	2014			142	100,0%	142
	2015	1	0,7%	135	99,3%	136
	<b>2016</b>	<b>2</b>	<b>1,3%</b>	<b>147</b>	<b>98,7%</b>	<b>149</b>

	CAT. A		Total
	Homme	Femme	
Evolution 2015-2016	100,00 %	8,89 %	9,56 %
Evolution 2014-2015		-4,93 %	-4,23 %
Evolution 2014-2016		3,52 %	4,93 %

### 23.2.1. Répartition de l'effectif par pourcentage de temps partiel au 31/12 (hors temps non complets inférieurs à 50%)

		2014	2015	2016
		Catégorie A	Catégorie A	Catégorie A
Soignant	50%	28	29	38
	60%	6	6	4
	70%	3	2	4
	75%			
	80%	99	92	95
	90%	6	7	8
<b>Total général</b>		142	136	149



### 23.2.2. Répartition de l'effectif par type de temps partiel au 31/12 (hors temps non complets inférieurs à 50%)

		2014	2015	2016
		Catégorie A	Catégorie A	Catégorie A
Soignant	Temps partiel	138	132	145
	Temps partiel thérapeutique	4	4	4
	Cessation progressive de l'activité			
	Contractuel horaire			

### 23.3. Part des primes et indemnités (hors charges patronales) dans la rémunération globale rapportée à l'ETPR moyen

Les données présentées page 113 comprennent les sages-femmes.





# Partie 2

---

## Gestion des ressources humaines au sein des pôles d'activité

*(La partie 2 est traitée dans le cadre des bilans de chaque groupe hospitalier. )*



# Partie 3

---

Rapport de situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes.



# 1 - Conditions générales d'emploi

## a) Effectifs

**Indicateur 1.1 - Effectifs en ETPR des titulaires et non-titulaires et autres statuts par catégorie statutaire et socioprofessionnelle**

Qualité		Catégorie A			
		Homme	Femme	Total	
<b>Soignant</b>	Contractuel en CDI	2014		0	0
		2015		0	0
		<b>2016</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
	Contractuel en CDD	2014	4	60	65
		2015	4	54	58
		<b>2016</b>	<b>4</b>	<b>66</b>	<b>70</b>
	Titulaire et stagiaire	2014	10	565	576
		2015	13	570	583
		<b>2016</b>	<b>14</b>	<b>566</b>	<b>580</b>

**Indicateur 1.2 - Effectifs en unité physique moyen des titulaires et non-titulaires et autres statuts par catégorie statutaire et socioprofessionnelle**

	Qualité		Catégorie A		
			Homme	Femme	Total
<b>Soignant</b>	Contractuel en CDI	2014		1	1
		2015		1	1
		<b>2016</b>		<b>2</b>	<b>2</b>
	Contractuel en CDD	2014	4	63	68
		2015	4	57	61
		<b>2016</b>	<b>4</b>	<b>69</b>	<b>73</b>
	Titulaire et stagiaire	2014	10	607	617
		2015	13	612	625
		<b>2016</b>	<b>15</b>	<b>612</b>	<b>626</b>

**Indicateur 2 - Âge moyen par catégorie statutaire sur emploi permanent et de remplacement**

**Age moyen**

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
<b>Soignant</b>	2014	31,8	36,6	36,4
	2015	32,3	36,6	36,5
	<b>2016</b>	<b>32,8</b>	<b>36,8</b>	<b>36,7</b>

## b) Durée et organisation du travail

### Indicateur 3 - Répartition des effectifs (en UP moyen) selon la durée du travail

	Homme		Femme		Total
	UP moy	%	UP moy	%	
Temps partiel	1	5,8%	150	21,9%	151
Temps non complet			4	0,6%	4
Temps plein	18	94,2%	529	77,5%	547

### Indicateur 4 - Répartition des effectifs selon l'organisation de travail

Equipe*		rapporté à l'effectif					
		2014		2015		2016	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Nuit	10h De Nuit (32h30 S						0,11%
	12h De Nuit (32h30 S		0,65%		0,57%		0,52%
	<b>Résultat</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,65%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,57%</b>		<b>0,63%</b>
Jour	7h30 De Jour (37h30 Se						0,16%
	7h36 De Jour (38h Se	20,48%	11,89%	9,60%	11,84%	5,33%	12,59%
	7h50 De Jour (38h20	4,97%	8,11%	8,04%	7,89%	7,11%	4,69%
	10h De Jour (35h Sem	1,18%	4,88%	3,85%	4,13%	7,11%	6,06%
	12h De Jour (35h Sem	11,00%	3,16%	10,54%	2,51%	5,33%	2,40%
	7h De Jour (35h Sema		3,13%	1,52%	2,36%	4,88%	2,46%
	Cadre Au Forfait	3,70%	5,44%	6,03%	6,31%	7,56%	8,43%
	<b>Résultat</b>	<b>41,32%</b>	<b>36,61%</b>	<b>39,58%</b>	<b>35,05%</b>	<b>37,32%</b>	<b>36,80%</b>
Alternées	Alterné 7h36 J > 7h5						2,50%
	Alterné 12h jour > = 12h nuit						0,04%
	Alterné 7h30 > 10h/12h nuit						4,42%
	Alterné 7h36 > 10h/1	6,92%	3,98%	6,03%	4,47%	6,23%	1,40%
	Alterné 7h50 > 10h/1		2,39%		2,41%		17,80%
	Alterné 12h Jour >	10,94%	18,59%	7,85%	18,31%	30,21%	27,79%
	Alterné 12h Jour =	37,49%	29,02%	46,55%	31,73%	7,11%	7,66%
	Alterné 7h00 > 10h/1	3,34%	6,44%		6,44%		
	Alterné 10h Jour >						
	Alterné 10h Jour =						
	Alterné 10h Nuit > 7						
	Alterné 12h Nuit > 7						
	Alterné 10h Nuit > 1						
<b>Résultat</b>	<b>58,68%</b>	<b>60,43%</b>	<b>60,42%</b>	<b>63,35%</b>	<b>62,68%</b>	<b>61,60%</b>	
Non affecté		2,31%		1,03%		0,97%	
<b>Résultat</b>	<b>0,00%</b>	<b>2,31%</b>	<b>0,00%</b>	<b>1,03%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,97%</b>	

\*Equipe : organisations du temps de travail de jour, de nuit ou alternés.

## c) Comptes épargne-temps

### Indicateur 5.1 - Nombre d'agents ayant ouvert un CET

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014	8	491	499
	2015	9	521	530
	<b>2016</b>	<b>12</b>	<b>527</b>	<b>539</b>

### Evolutions

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	<b>2014-2015</b>	12,5%	6,1%	6,2%
	<b>2015-2016</b>	33,3%	1,2%	1,7%
	<b>2014-2016</b>	50,0%	7,3%	8,0%

### Indicateur 5.2 - Nombre de jours stockés

		Catégorie A		
		Homme	Femme	H+F
Soignant	2014	155	10 948	11 103
	2015	135	12 243	12 378
	<b>2016</b>	<b>199</b>	<b>14 114</b>	<b>14 313</b>

### Indicateur 5.3 - Nombre de jours utilisés

		Catégorie A		
		Homme	Femme	H+F
Soignant	2014	4	1 208	1 212
	2015	40	939	979
	<b>2016</b>	<b>11</b>	<b>1 047</b>	<b>1 058</b>



## d) Embauches et départs

### Indicateur 6 - Nombre d'agents recrutés selon le statut par type de recrutement (Entrées directes)

Motifs	CATEGORIE A								
	2014			2015			2016		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Entrée			-		3	3		18	18
Entrée par mutation		1	1		1	1	2	3	5
ENTREE REPRISE		3	3		4	4		3	3
Entrée sans titre	1	8	9	2	9	11		2	2
Entrée sur titre	8	71	79	8	64	72	5	83	88
Nomination sur titre		1	1			-			-
Recrutement externe			-			-		1	1
Non renseigné	4	27	31		27	27	1	29	30
<b>Total général</b>	<b>13</b>	<b>111</b>	<b>124</b>	<b>10</b>	<b>108</b>	<b>118</b>	<b>8</b>	<b>139</b>	<b>147</b>

Motifs	CATEGORIE A								
	2014			2015			2016		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Entrée					2,54%	2,54%		12,24%	12,24%
Entrée par mutation		0,81%	0,81%		0,85%	0,85%	1,36%	2,04%	3,40%
ENTREE REPRISE		2,42%	2,42%		3,39%	3,39%		2,04%	2,04%
Entrée sans titre	0,81%	6,45%	7,26%	1,69%	7,63%	9,32%		1,36%	1,36%
Entrée sur titre	6,45%	57,26%	63,71%	6,78%	54,24%	61,02%	3,40%	56,46%	59,86%
Nomination sur titre		0,81%	0,81%						
Recrutement externe								0,68%	0,68%
Non renseigné	3,23%	21,77%	25,00%		22,88%	22,88%	0,68%	19,73%	20,41%
<b>Total général</b>	<b>10,48%</b>	<b>89,52%</b>	<b>100,00%</b>	<b>8,47%</b>	<b>91,53%</b>	<b>100,00%</b>	<b>5,44%</b>	<b>94,56%</b>	<b>100,00%</b>

### Indicateur 6 bis - Part d'embauche de travailleurs handicapés

(Non disponible)

### Indicateur 7 - Nombre d'agents partis (sorties directes)

Motifs	CATEGORIE A								
	2014			2015			2016		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Décès			-			-			-
Fin de contrat	8	71	79	8	72	80	5	81	86
Interruption volontaire		6	6	1	6	7		13	13
Non présent dans la collectivité			-			-		1	1
Retraite		4	4		3	3		3	3
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>81</b>	<b>89</b>	<b>9</b>	<b>81</b>	<b>90</b>	<b>5</b>	<b>98</b>	<b>103</b>

### Indicateur 8 - Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement année x ; âge moyen de départ à la retraite

*(Non disponible)*

**e) Positionnement**

**Indicateur 9 - Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants**

*(Non applicable)*

**Indicateur 10 - Flux annuels de nominations aux emplois supérieurs et dirigeants (loi du 12 mars 2012)**

*(Non applicable)*

**Indicateur 11 - Répartition des candidats aux concours et examens professionnels (inscrits/présents/admissibles/admis)**

*(Non disponible)*

## f) Promotions

### Indicateur 12 - Répartition des agents promus/promouvables par grade et durée moyenne entre deux promotions

*(Non disponible)*

### Indicateur 13 - Répartition des agents bénéficiant d'une promotion interne par corps ou cadre d'emploi

2016	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
Soignant		33	33

2016	Catégorie A		
	Homme	Femme	Total
Soignant		100,00%	100,00%

**Indicateur 14 - Taux de mobilité géographique, catégorielle, statutaire et structurelle (inter-employeurs au sein du même versant)**

*(Non disponible)*

**Indicateur 15 - Part des femmes dans la composition des jurys de concours et examens professionnels; part de présidentes de jurys de concours et examens professionnels**

*(Non disponible)*

## 2 - Rémunération

*(Non disponible)*

## 3 - Formation

**Indicateur 18 - Nombre moyen de jours de formation statutaire (dont suite à promotion) et professionnelle par unité physique au 31/12**

Catégorie A		
Homme	Femme	Total
1,1	2,3	2,3

**Indicateur 19 - Nombre d'agents bénéficiant de congés de formation professionnelle (CFP) et promotionnelle (PP)**

	Homme		Femme		Total général	
	UP	%	UP	%	UP	%
2014			2	0,27%	2	0,26%
2015			1	0,14%	1	0,13%
<b>2016</b>			<b>1</b>	<b>0,13%</b>	<b>1</b>	<b>0,13%</b>

## 4 - Conditions de travail

**Indicateur 20** - Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n (taux de fréquence des accidents du travail); nombre de maladies professionnelles; nombre d'allocations temporaires pour invalidité

(Cf. Partie 1 - indicateurs 19 et 20)

## 5 - Congés

**Indicateur 21** - Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité par catégorie hiérarchique

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité par catégorie hiérarchique	2014	1	0	1
	2015	0	0	0
	<b>2016</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Nombre de jours de congés de paternité pris par agent par catégorie hiérarchique par rapport au nombre de jours de congés théoriques	2014	nd	nd	nd
	2015	nd	nd	nd
	<b>2016</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>

### Indicateur 22

		Homme	Femme	Total
Nombre d'agents ayant pris des congés d'une durée égale ou supérieure à six mois : congé parental, adoption et autres congés liés à la famille	2014	0	6	6
	2015	0	10	10
	<b>2016</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
Mise en disponibilité par motif (accompagnement personnes en fin de vie ou en situation de dépendance, convenance personnelle)	2014	nd	nd	nd
	2015	nd	nd	nd
	<b>2016</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>
Suivi des entretiens réalisés avant ou au retour de ces congés	2014	nd	nd	nd
	2015	nd	nd	nd
	<b>2016</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>

**Indicateur 23** - Nombre et types d'actions menées pour accompagner l'agent partant en congé parental

(Non disponible)

## 6 - Organisation du temps de travail

### a) Organisation

#### Indicateur 24 - Nombre de chartes du temps

*(Non disponible)*

### b) Temps partiel

#### Indicateur 25 - Nombre d'agents à temps plein bénéficiant d'un travail à temps partiel à leur demande

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014		40	40
	2015	1	41	42
	<b>2016</b>	<b>1</b>	<b>53</b>	<b>54</b>

**Indicateur 26 - Nombre d'agents à temps partiel bénéficiant d'un travail à temps plein à leur demande**

		Catégorie A		
		Homme	Femme	Total
Soignant	2014	0	50	50
	2015	0	39	39
	<b>2016</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>27</b>

**c) Services de proximité**

**Indicateur 27 - Dépenses d'action sociale (en euros) pour garde d'enfants (CESU, places en crèche, activités parascolaires, etc.)**

*(Non disponible)*

**Indicateur 27 bis - Part de familles monoparentales (sexe de la personne de référence du ménage)**

*(Non disponible)*



# Partie 4

---

Mise en perspective des données sociales au regard du projet social et intégration de la politique sur le territoire

*( Pour les sages-femmes, se référer également aux pages 133 à 136 )*

